



DEAUVILLE YACHT CLUB



## AVIS DE COURSE

# SOLO DEAUVILLE

Comptant pour le TROPHEE SOLO VOILES OCEANES

Le 8 avril 2017

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les règles Osiris Habitable 2017 et les Instructions de course qui pourront être consultées et retirées auprès du secrétariat du Club.
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.7 Le règlement général du TROPHEE SOLO VOILES OCEANES.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

#### 3.1 La régata est ouverte aux Solitaires

- 3.1.1 - Tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B, C norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 6<sup>ème</sup> catégorie de navigation ou équivalent.
  - Pilote automatique est autorisé
  - Les bateaux devront être en règle avec la législation de leur pays d'enregistrement ainsi qu'avec la zone de navigation décrite en annexe 1 « Zone de Course ».
- 3.1.2 - Tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum de 8 NET.
  - Sport-Boats, J80.
- 3.1.3 - Equipés d'une VHF en état de marche et d'un téléphone portable dans une pochette étanche.

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)) et en envoyant les frais d'inscriptions requis soit par chèque, soit par virement au plus tard le 7 avril 2017.
- International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**
  - Bank Identifier Code (BIC): **CCBPRFP149**
  - Banque/Bank : **Crédit Maritime**
- 3.3 Les concurrents et chaque membre de l'équipage doivent être en possession
- de leur **LICENCE COMPETITION**
  - Pour les mineurs, d'une autorisation parentale
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité.
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence F.F.Voile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- 3.5 Les organisateurs sont seuls juges, pour des raisons sécurité, d'accepter ou non un concurrent sans avoir à se justifier.

#### 4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **20 Euros**

#### 7. PROGRAMME

##### 7.1 Confirmation d'inscription :

- Le vendredi 7 Avril 2017 de 10h à 13h et de 14h30 à 19h au Deauville Yacht Club

##### 7.2 Jours de course :

	<b>8 Avril 2017</b>
Ouverture du Club	10h00
Briefing	11h30
Fermeture des portes	12h54
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	13h30
Pleine Mer	9h44/22h10
Coefficient	71
Ouverture des portes	19h42

Dîner au Deauville Yacht Club : participation de 18 € par personne (boissons non comprises) ; inscription obligatoire avant le Jeudi 6 Avril 2017.

- 7.3 Aucun signal d'avertissement ne sera donné 2 heures avant la fermeture des portes.

#### 9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- Disponibles à la confirmation des inscriptions à partir du vendredi 7 Avril 2017
- Sur le site Internet du Deauville Yacht Club ([www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)).

**IMPORTANT** : Les bateaux venant de Deauville et extérieurs à Deauville devront signaler leur présence et leur intention de courir en se présentant au Bateau Comité et en le contactant par VHF (canal 06), DNS En cas de non respect de cette clause, le bateau pourra recevoir une pénalité à discrétion du jury (DP).

**11. LES PARCOURS**

11.1 Les parcours seront de type : Côtier ou Banane.

Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

11.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

**13. CLASSEMENT**

**La régata fait partie du Championnat du DYC.**

13.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

13.2 Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur temps.

Le système de points sera conforme au classement HN Osiris.

13.3 **Un seul classement : Le classement toutes classes.**

**15. PLACE AU PORT**

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville,  
Tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes.

**16. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU**

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

**18. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables. **Canal VHF 06.**

**19. PRIX**

**La remise des prix aura lieu le Samedi 8 Avril 2017 au cours du dîner.**

**20. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

**Deauville Yacht Club**

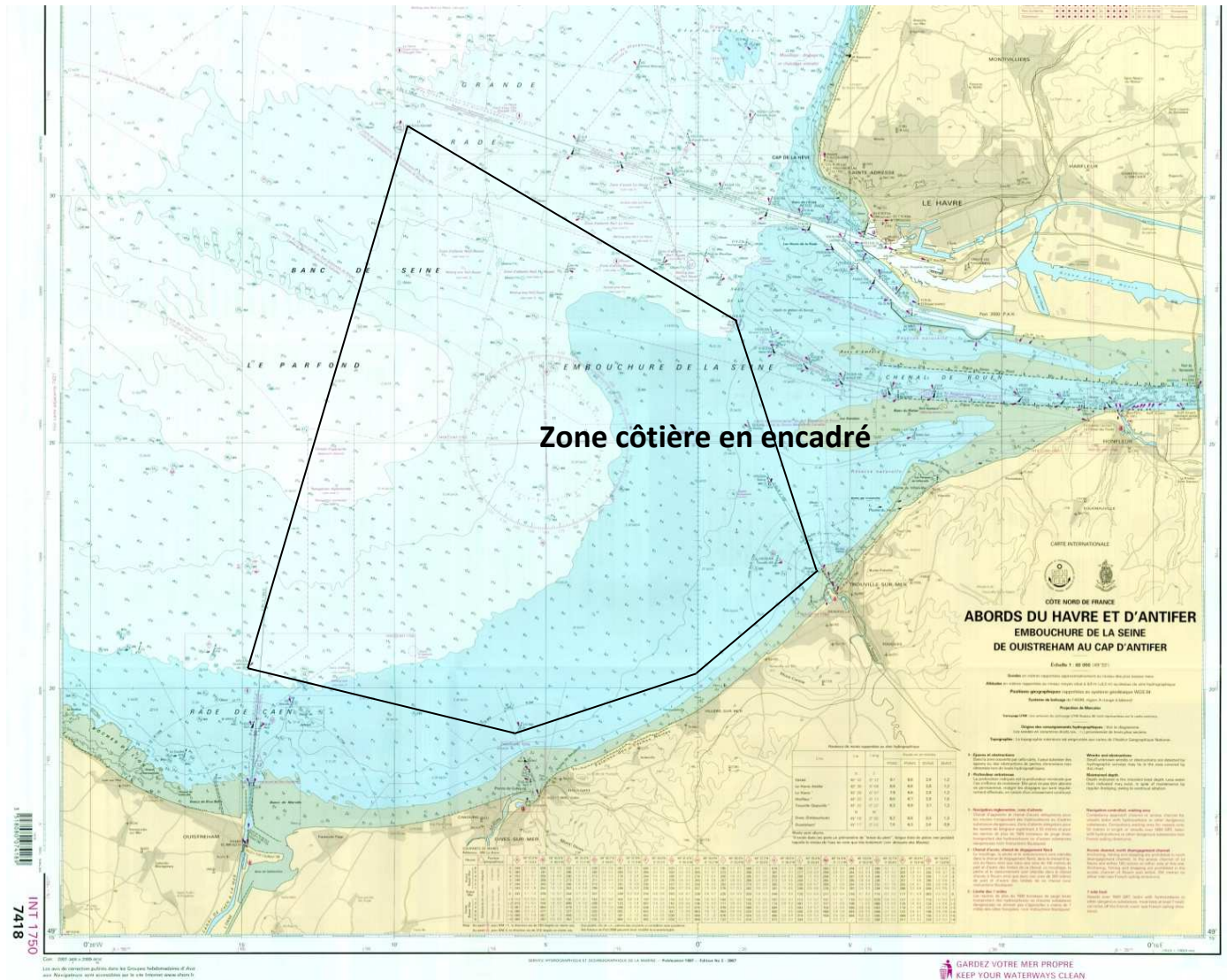
Quai de la Marine, 14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr) Site internet [www.deauvilleyachtclub.fr](http://www.deauvilleyachtclub.fr)

## ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

**Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord Ouest).**



### ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
Oustréham	49°20,500 N	00°14,7 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Deauville	49°22'400 N	00°04'100 E
RP	49°28'700 N	00°01'100 W